

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ®

LAVAL

RÈGLEMENTS

MINI-LIGUES PARTICIPATIVES MINI-BASKET 2023-2024



Mise à jour : 13 octobre 2023



MINI-BASKET

ARTICLE 1 – CATÉGORIE

1.1. Catégories d'âge

Catégorie	Niveau scolaire
Moustique	5 ^e et 6 ^e année

1.2. Le surclassement est autorisé.

1.3. Les équipes participantes doivent être mixtes. Par contre, sur le jeu, deux quarts seront réservés aux filles seulement (1^{er} et 3^e) et deux autres quarts seront réservés aux garçons seulement (2^e et 4^e).

1.4. Le résultat de la partie sera le cumulatif des points récoltés lors des quarts de jeu.

ARTICLE 2 – NOMBRE DE JOUEURS

2.1. Minimum de joueurs : **10 (5 filles et 5 garçons)**

2.2. Sur le terrain, les parties se jouent avec cinq joueurs par équipe du même sexe.

2.3. Si l'équipe est composée de plus de joueurs, la substitution libre est permise pendant la partie.

ARTICLE 3 - FORMULE DE RENCONTRE

3.1. La formule de la mini-ligue est déterminée en fonction du nombre d'inscriptions.

3.2 Les parties seront sous forme d'auto-arbitrage. L'entraîneur de la troisième équipe, celle qui ne prend pas part à la partie, arbitrera cette partie.

ARTICLE 4 - TEMPS DE JEU

4.1. Les parties auront une durée de **six (6) minutes par quarts (4 X 6)** à temps continu (non-chronométrées) avec une pause de deux (2) minutes à la demie.

4.2. Il n'y aura pas de période de prolongation. En cas d'égalité, le résultat de la partie sera nul.

4.3. Tous les quarts doivent commencer par un entre-deux au centre du terrain. L'arbitre doit lancer le ballon entre deux adversaires.



ARTICLE 5 – ÉQUIPEMENTS

5.1. Les écoles participantes doivent avoir à leur disposition les articles suivants:

- Ballons suggérés (Baden 620);
- T-shirts ou dossards de la même couleur.

ARTICLE 6 – BALLON OFFICIEL

6.1. Le ballon utilisé lors des parties est le BADEN #620 (Grosneur #5).

ARTICLE 7 – RÈGLES DU JEU

7.1. Les règles de jeu sont celles approuvées par la FBBQ. Les règles spécifiques de Sports Laval ont préséance sur celle de la FBBQ.

7.2. La règle de trois (3) points ne s'applique pas.

7.3. La règle de vingt-quatre (24) secondes ne s'applique pas.

7.4. Lorsqu'une faute est commise, il y a un changement de possession. Il n'y a donc pas de lancers-francs.

7.5. Tout joueur qui se montre délibérément grossier ou incorrect doit être exclu du jeu.

7.6. L'obstruction qui consiste à empêcher la progression d'un joueur qui n'a pas le ballon au moyen de ses bras tendus, de ses hanches ou de ses genoux sera considérée comme étant une faute.

ARTICLE 8 – SÉCURITÉ

8.1. Avant chacun des matchs, l'entraîneur doit s'assurer qu'aucun de ses joueurs ne porte de bijoux (chaîne, bracelet, boucle d'oreille, « piercing » au visage, etc.)



RÉSUMÉ - RÈGLEMENTATION

1. Équipements	
Ballon	Baden #620 (Grosueur #5)
2. Joueurs	
Nombre de joueurs sur le terrain	5 vs 5
3. Durée de la partie	
Temps de jeu	Quatre (4) quarts de six (6) minutes en temps continu (non-chronométrées)
4. Valeur d'un panier	
Lancer-franc (1 point)	NE S'APPLIQUE PAS
Panier (2 points)	OUI
Panier (3 points)	NE S'APPLIQUE PAS
Résultat nul	OUI (PARTICIPATIF)
5. Violations	
3 secondes - Temps dans la bouteille	NE S'APPLIQUE PAS
5 secondes - Temps de possession du ballon en arrêt	OUI
8 secondes – Traverser le demi-terrain	NE S'APPLIQUE PAS
24 secondes - Tentative de panier	NE S'APPLIQUE PAS
Retour en zone arrière	OUI
Fautes	Remise en jeu à l'extérieur du terrain, derrière la ligne de touche ou sur le côté
6. Défense	
Homme à homme	Obligatoire (Mi-terrain)
7. Entre-deux	
Au début de chaque quart	OUI